



Kigali, le 10 MARS 1993

N° 0144 /03.00/CAB

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE LA COOPERATION  
B.P. 179 KIGALI

Ref. :

Annexe :

Objet :

Monsieur le Président du Front  
Patriotique Rwandais  
3, Avenue de l'Observatoire  
1180 BRUXELLES

Monsieur le Président,

Conformément au point 4 du document  
confidentiel signé à Dar-Es-Salaam entre le Gouvernement  
Rwandais et le Front Patriotique Rwandais relatif aux  
modalités de retrait des troupes étrangères, veuillez trouver  
ci-joint copie de la lettre que j'ai adressée le 8 mars 1993  
à l'Ambassadeur de France à Kigali.

NGULINZIRA Boniface  
Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération

